

Licence PRO

en alternance

Agricampus

LA ROQUE

LICENCE PROFESSIONNELLE

Droit et Gestion des Entreprises du secteur Agricole

Parcours polyculture-élevage

un métier
un diplôme
un revenu

c'est ça l'apprentissage !

Code RNCP 40099

Date d'enregistrement 01/01/2025

Licence Professionnelle - Métier de la gestion et de la comptabilité :
comptabilité et gestion des entités agricoles

LES MÉTIERS

- exploitant agricole,
- comptable-conseil,
- conseiller agricole,
- assistant comptable,
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- chargé de clientèle agricole en banque,
- responsable marketing et commercial,
- formateur

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Former des « assistants ou techniciens conseil » capables :

- D'analyser au regard de l'ensemble des paramètres pertinents une situation, une activité, une entreprise ou un secteur d'entreprises
- D'apporter aux décideurs un conseil adapté à la stratégie et en les alertant sur les problématiques
- De servir d'interface entre les décideurs et les experts agricoles sollicités à propos de l'activité de l'entreprise ou de l'organisme agricole

Indicateurs de résultats
disponibles sur notre site internet



Vos besoins... Nos formations... BAC+3

CONTENU DE LA FORMATION :

UN DIPLÔME D'ÉTAT

**Licence
professionnelle**

Bac+3

USAGES NUMÉRIQUES ET ACTIVITÉ DE VEILLE : Informatique et méthodologie de recherche documentaire

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR : Droit des sociétés, Fiscalité agricole, Droit du travail, Baux ruraux, Droit des coopératives agricoles, Droit foncier, Droit de l'environnement, Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires, Crédits et aides publiques, Droit de l'urbanisme, Contrôle des structures, Transmission des

MISE EN ŒUVRE DES OBLIGATIONS COMPTABLES : comptabilité

EXPRESSION ET COMMUNICATIONS ÉCRITE ET ORALES : Anglais

MAÎTRISE DES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA GESTION D'UNE ORGANISATION : Diagnostic, Aide à la décision, Communication et Marketing, Techniques quantitatives

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Contrat d'apprentissage d'une durée de 1 an :

- 8 semaines au CFA NOA (Rodez)
- 8 semaines à l'UT1 Capitole
- 2 semaines d'examen à l'UT1 Capitole ou CFA NOA
- 34 semaines en entreprise
- Début de la formation : début septembre

Obtention du diplôme (formation diplômante de niveau 6) :

- Contrôles continus en cours de formation 8%
- Épreuves terminales 59%
- Projet tuteuré et mémoire 33%

Rémunération de l'apprenti :

- Rémunération selon la grille de salaire de l'apprentissage
- Coût : pour l'apprenti la formation est prise en charge par l'OPCO

Conditions d'accueil au CFA NOA :

- Possibilité de restauration
- Possibilité d'accompagnement par un référent

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un BAC+2
- Être sélectionné après l'entretien de recrutement avec le CFA et la Faculté d'Administration et Communication UT1 Capitole

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Avoir validé son inscription à l'UT1 Capitole Faculté d'Administration et de Communication



les
+

+ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques, de mise en situation (pratique terrain, étude de cas) et intervention de professionnels

+ ACCESSIBILITÉ HANDICAP

